



Paralysé pour initier une séparation

Par **rfbibl00**, le **23/03/2018** à **11:28**

Bonjour ,

Je vis en couple sur PARIS. PACSE et avons une fille de 7 ans. Ensemble depuis 8 ans nous sommes un couple sans sexualité depuis le départ . On a chacun un psy + thérapie de couple depuis 5 ans. Sur ce terrain de dépendance affective, j'ai réussi à évoquer une séparation avec ma compagne. Elle me dit qu'en cas de séparation, elle partirait en province car rester à Paris sans moi n'aurait pas de sens pour elle. De plus elle n'aurait pas les moyens financiers de rester.

Ce contexte interdit d'emblée mon idée d'une garde alternée dans deux appart loués dans le même quartier. Cela me fait une peur bleue car je n'imagine pas vivre sans ma fille.

Dans ce contexte global, je laisse donc pourrir la situation par peur de déclencher une réaction en chaîne que je ne pourrais plus maîtriser.

J'ai besoin que vous me disiez en terme statistique et selon votre expérience comment est susceptible de réagir le juge de ce genre de cas de figure. Je ne veux pas de truc dingue que je ne puisse empêcher comme un départ de ma compagne et de ma fille en Province.

D'avance merci

Par **amajuris**, le **23/03/2018** à **14:08**

bonjour,

vous écrivez: " avons une fille de 7 ans " puis " couple sans sexualité depuis le départ ", ce qui est contradictoire.

si la garde alternée est impossible pour des raisons de distance, le juge décidera, en fonction de vos résidences respectives, un autre système de garde en particulier pendant les vacances scolaires.

si la mère de votre enfant décide de partir en province et si vous tenez à la garde alternée, il vous faudra choisir une résidence à proximité de la mère de votre fille.
en l'absence d'accord avec la mère de votre fille, la décision appartiendra au JAF.
SALUTATIONS

Par **rfbibl00**, le **23/03/2018** à **15:05**

Pas si contradictoire que ça. On a fait un enfant sans aucun désir de son côté. Je ne comprenais pas à l'époque. Bref !

Mais c'est bien ce que je pensais : si j'ouvre les hostilités je me retrouverai à perdre mon (très bon) job et à me déraciner à l'autre bout de la France, ce qui n'a aucun sens pour moi ! Voilà pourquoi je laisser s'envenimer la situation

Merci de votre franchise.